FORUM
Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft

DÉCLARATION POLITIQUE

POUR LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE

> La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la **FÉDÉRATION EUROPÉENNE**, et changera le destin de ces régions [.....].
>
> *Déclaration SCHUMAN du 9 mai 1950*

Les interdépendances entre les peuples européens, entre les citoyens et les résidents, ainsi qu'entre tous les peuples du monde ont atteint une ampleur et un niveau sans précédent qui appellent de nouvelles formes de gouvernement à tous les échelons institutionnels et territoriaux. Déjà en 2006, le FORUM l'affirmait dans une **DÉCLARATION D'INTERDÉPENDANCE DES CITOYENS EUROPÉENS**[1]. Les crises multiformes que connaissent nos sociétés, tant en Europe qu'au niveau mondial (crises écologique globale, financière, économique, sociale, morale et éthique), montrent que ces interdépendances n'ont pas été gouvernées mais abandonnées au seul jeu des intérêts privés, particulièrement financiers et spéculatifs. Sauf à se mettre en péril, l'humanité ne peut accepter l'appropriation illimitée, par une petite minorité, de ressources rares et limitées. La **GESTION DES BIENS COMMUNS**, aux niveaux européen et mondial, devient cruciale et doit être mise au service de tous. Sans ce renversement des finalités, il n'y aura pas de **PACTE SOCIÉTAL** solide possible. Pour ces raisons le développement, voire l'instauration de **NOUVEAUX SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL** dans le domaine des politiques communes doit devenir un axe prioritaire de toutes les actions de l'Union.

L'Union européenne, forcément insérée dans les processus de mondialisation, doit y prendre toute sa place, y porter les valeurs fondamentales de démocratie, droits humains et notamment sociaux, dont elle doit assurer le respect exemplaire sur son propre territoire. Car le problème de fond est qu'aujourd'hui aucune organisation mondiale n'est véritablement capable de définir, de réguler ni même de réglementer les relations interétatiques au niveau mondial. Force est donc de se reporter aux tentatives régionales les plus prometteuses. Et parmi celles-ci, c'est l'expérimentation européenne d'un **NOUVEAU TYPE DE RELATIONS ENTRE ÉTATS** qui est la plus prometteuse car elle allie le respect des particularités par le principe de subsidiarité et le respect de l'intérêt général par le principe de proportionnalité.

En outre, il devient plus que jamais urgent de développer partout une **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**. Restituer du pouvoir aux citoyens et à la société civile, à tous les niveaux décisionnels, devient une exigence et une condition du bien-fondé des politiques et des actions de

[1] Voir http://forum-civil-society.org/spip.php?article101

DÉCLARATION POLITIQUE

l'Union. Elle en conditionne l'appropriation par les peuples et les citoyens ainsi que leur mise en œuvre. C'est un approfondissement de la démocratie qui est nécessaire pour refonder un pacte sociétal solide. Le FORUM appelle tous les acteurs de la société civile à une mobilisation et à une plus forte exigence afin d'imposer aux instances européennes un tel saut qualitatif de la citoyenneté.

La participation des citoyens aux processus décisionnels ainsi qu'à la gestion démocratique au bénéfice de tous des ressources et richesses créées, ne peut se concevoir qu'avec un développement conséquent des droits collectifs pour les citoyens et leurs organisations (associations, ONG, coopératives, etc. …). Des **DROITS COLLECTIFS NOUVEAUX** sont l'autre volet indispensable du **PACTE SOCIÉTAL** proposé par le FORUM[2], et qui s'ajoute à celui des **BIENS COMMUNS**.

Le FORUM appelle donc à une Union différente de celle que bâtissent les gouvernements des États membres. En particulier vis-à-vis des pays du Sud de la Méditerranée et de l'Est de l'Europe, l'Union doit aujourd'hui changer le regard qu'elle a porté sur sa politique de voisinage. Il faut nouer des liens avec la « société civile » qui se libère dans ces pays et souhaite l'émergence d'institutions démocratiques. En 2006 déjà, le FORUM souhaitait que l'Union européenne fût co-fondatrice, avec les pays riverains des Mers Méditerranée, Noire et Caspienne d'une **ALLIANCE DES TROIS MERS** inspirée des précédents de la CECA et du processus d'Helsinki[3].

Compte tenu des insuffisances du Traité de Lisbonne, il convient de revoir les fondations de l'Union en engageant un vaste débat dans les sociétés européennes, dans tous les États membres, pour **UN PROCESSUS CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN,** répondant conjointement aux attentes et demandes de démocratie des citoyens, aux besoins de l'époque pour faire face à la crise multiforme actuelle et au rôle attendu de l'Union européenne dans le monde. Dans ce cadre, le FORUM décide d'ouvrir un débat sur la méthode et l'agenda qui seront à la base de ce processus constitutionnel.

Le FORUM PERMANENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EUROPÉENNE est convaincu de la nécessité d'inventer, par le débat démocratique et respectueux des personnes et des cultures, **UNE NOUVELLE FORME DE FÉDÉRALISME** au niveau du continent, adaptée à la diversité européenne et renforçant son unité.

Bruxelles, le 2 mars 2011

[2] L'exigence d'un tel pacte a été débattue le 6 décembre 2010 au Comité économique et social européen. Pour plus d'informations voir : http://forum-civil-society.org/spip.php?rubrique53 .

[3] Voir *« Le Deuxième anneau olympique ou l'Alliance des Trois Mers »* : http://forum-civil-society.org/spip.php?article132